

Bourses de la Fondation Riché 2017-2018



DOSSIER DE BOURSE

Partie réservée à l'administration

- ☛ Dossier délivré par l'UFR DSP, le
- ☛ Dossier complété et reçu à l'UFR DSP, le

N° d'étudiant : /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_ N° INE : /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_

Nom : Nom de jeune fille :

Prénom :

Date et lieu de naissance :/...../..... à

Département ou pays :

Nationalité :

N° personnel de Sécurité Sociale :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : Portable :

e-mail :

10 bourses seront remises par la Fondation Riché à destination des étudiants titulaires d'une licence en droit, avec au moins une mention Assez Bien en 1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} de licence.

1/ Validation de vos études : Indiquez ci-dessous le détail de toutes les années d'études effectuées dans l'enseignement supérieur (post-baccalauréat) et éventuellement les diplômes obtenus à Paris Nanterre.

Année universitaire	Etablissement et UFR fréquentés	Diplôme ou examen préparé	Résultats obtenus Préciser la Mention
2017/2018	Paris Nanterre UFR DSP	Master 1 en droit :	En cours
2016/2017			
2015/2016			
2014/2015			

2/ Charte

Dans le cadre de la convention qui a été conclue entre la Fondation de France au nom de la Fondation RICHE, et l'UFR de Droit et de science politique (DSP) de l'Université Paris Nanterre, les parties s'accordent à respecter un certain nombre d'engagements.

1. La Fondation RICHE

La Fondation de France s'engage au nom de la Fondation RICHE à apporter son soutien à des étudiants de l'UFR de Droit et de science politique (DSP) de l'Université Paris Nanterre dans leur insertion professionnelle.

Ce soutien prend la forme :

- d'attribution de bourses d'études
- et/ou d'une aide à l'insertion dans la vie professionnelle par:
 - o une étude personnalisée pour définir leur projet professionnel
 - o un « coaching » pour bâtir un CV pertinent
 - o un accompagnement dans les démarches d'entretien de recrutement, notamment par des simulations de rendez-vous

2. L'étudiant boursier

Dans l'année de délivrance de la bourse et/ou de l'aide à l'insertion professionnelle, l'étudiant boursier s'engage à faire tous les efforts nécessaires pour participer aux actions et aux aides qui lui seront proposées. En particulier il s'engage à rencontrer les représentants de la Fondation 6 fois dans l'année universitaire.

Pour l'avenir l'étudiant s'engage à apporter son soutien à la Fondation Riché Enfance et Jeunesse dans l'insertion professionnelle des étudiants des promotions ultérieures. La mise en place d'un réseau d'anciens étudiants ayant bénéficié de ces bourses est en effet essentielle pour assurer le développement du dispositif.

3/ Modalités de retour du dossier à l'Université

Nous vous demandons de retourner votre dossier au plus tard le mardi 24 octobre 2017 dernier délai :

☞ **Soit par courrier** en tenant compte des délais d'acheminement (cachet de la poste faisant foi) :

UNIVERSITE PARIS NANTERRE
UFR de Droit et science politique
Bureau E. 10 – Bâtiment F
200, avenue de la République
92 001 NANTERRE Cedex

☞ **Soit sur place** - bureau E. 10 – entresol – Bâtiment F

📁 **Tout dossier incomplet sera retourné**

4/ Liste des pièces à joindre au dossier :

- ✚ Une lettre de motivation (2 pages maximum)
- ✚ Un Curriculum Vitae
- ✚ Les photocopies de votre relevé de notes de Licence (1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année)
- ✚ La photocopie recto-verso de votre carte d'étudiant 2017/2018
- ✚ Avis définitif de bourse 2017/2018
- ✚ Une audition des candidats présélectionnés aura lieu le vendredi 17 novembre 2017
- ✚ Réunion avec les lauréats 2017-2018 le mercredi 22 novembre 2016 à 18h30

Je certifie avoir pris connaissance de la charte du partenariat entre la Fondation de France et l'Université Paris Nanterre, et de la liste des pièces à joindre

J'atteste l'exactitude des renseignements et l'authenticité des documents fournis. Je note que les pièces figurant dans le dossier ne me seront pas restituées.

Fait à, le signature du/de la candidat(e) :

Cadre réservé à la commission de suivi :

La commission de suivi :

- ☐ a décidé de l'attribution d'une bourse de 1000 euros et de l'aide à l'insertion dans la vie professionnelle.
- ☐ a décidé de l'attribution de l'aide à l'insertion dans la vie professionnelle sans attribution de bourse.
- ☐ a le regret de ne pas pouvoir retenir cette candidature.

à Melle/M./Mme

Fait à Nanterre, le

*Signature enseignant commission de suivi
de l'UFR DSP de l'Université Paris Nanterre*

*Signature de M ou Mme RICHE
Fondateurs*

LA FONDATION RICHE ENFANCE ET JEUNESSE

La Fondation RICHE Enfance et Jeunesse créée en 2008 sous l'égide de la Fondation de France soutient des projets d'intérêt général en faveur des enfants et des jeunes en France et à l'étranger.

Site internet : **www.fondationriche.org**

LA FONDATION DE FRANCE

La Fondation de France est le trait d'union entre les donateurs et fondateurs et les personnes en difficulté. Les dons reçus lui permettent d'agir pour que ces personnes vivent mieux, grâce à des solutions concrètes les mieux adaptées. Née en 1969, elle a plus 45 ans.

Depuis sa création, la Fondation de France a évolué en permanence, inventant des solutions nouvelles pour répondre de façon adaptée aux besoins des personnes, dans une société en pleine mutation. Elle a aussi aidé à la création de plus de 700 fondations sous son égide.

Site internet : **www.fondationdefrance.org**